

B U L L E T I N

d u

Mouvement Démocratique des Etudiants

11

L a u s a n n e

Rédacteur responsable : Gérard Delaloye
Case Ville 1507

S O M M A I R E

Editorial		Page
Du Camping de Vidy à la Cité Universitaire	Yvette Hauf	5
Le problème du logement des étudiants	Jacques Forster	9
Et le gouvernement ?	Gérard Delaloye	11
De nouvelles augmentations au F.R.U.	Gérard Delaloye	14
La Suisse et les mouvements de capitaux	Gérard Delaloye	15
Flashes		20
Requiem pour un festival (Helsinki 1962)	Anne-Catherine Menétrey	22
A la 6e assemblée mondiale des organisations membres de la FMJD	Maurice Ehinger	26
Absence de l'UNES au 7e congrès de l'Union Interna- tionale des étudiants (U.I.E.)	Bernard Henry	28
La première biennale internationale de la tapisserie à Lausanne	Pietro Sarto	29

* * * *

E D I T O R I A L

Pour les responsables de l'enseignement supérieur dans notre canton, Département de l'Instruction publique, Autorités universitaires, comités et sénats de toute sorte, l'hiver 1962-63 risque d'être l'époque des échéances. On a beaucoup promis aux étudiants ces dernières années. Bien peu de promesses furent tenues. Dans plusieurs domaines, la situation s'est sensiblement aggravée depuis l'hiver dernier.

En janvier 1962, surprise pour beaucoup, l'assemblée des délégués à l'AGECITE votait le principe d'une grève d'un jour au FRU si les Autorités responsables ne revenaient pas sur leur décision d'augmenter le prix des repas. Abondamment critiquée, cette décision avait été prise par des étudiants qui n'avaient pas trente-six moyens à disposition pour faire admettre à M. Oguey et à tous les personnages qui gravitent autour du FRU leur refus d'une telle mesure.

En 1955, le Foyer Restaurant Universitaire est créé grâce à des subventions cantonales et communales, grâce à des donations plus ou moins charitables, plus ou moins intéressées. On fonde la société des Amis du FRU. M. Charles Veillon, marchand d'habits et grand mécène, la dirige. Les cotisations des étudiants et les aumônes des Amis du FRU sont censées faire vivre cette institution. Après sept années d'exercice, il est évident que les apports des bonnes âmes sont insuffisants pour faire fonctionner normalement un restaurant universitaire. Dès les premières années de son existence, on parle d'augmentation des prix des repas. Les carottes augmentent-elles de 10 centimes ? C'est tout l'équilibre financier du Restaurant qui est menacé. Un étudiant brise-t-il une chaise ? Il faut trois séances du Comité de direction pour éviter la banqueroute.

Bref, le système des donations et des aumônes "qui doivent-rendre-les-étudiants-reconnaissants" fait faillite depuis la création du Foyer. Il n'a pas empêché des augmentations de prix décidées à deux reprises contre l'avis des étudiants. Il n'a permis qu'un agrandissement ridicule si on le met en rapport avec les besoins.

Il est bien clair que seul un crédit annuel régulièrement alloué au FRU par le Département de l'Instruction publique peut assurer un fonctionnement normal de cet établissement. Les responsables de l'AGE l'ont d'ailleurs souvent demandé, mais ils sont absolument désarmés lorsqu'ils essaient de faire valoir leurs droits. Représentée par deux de ses membres, qui ont voix consultative, au Comité de direction, l'AGE ne peut en aucun cas s'opposer efficacement aux décisions paternalistes dudit Comité.

L'histoire des cinq dernières années le prouve éloquemment. Que sont devenus les grands principes de co-gestion dont chacun parlait en 1957 ? Le fait est qu'aujourd'hui les étudiants sont priés de ne pas faire preuve d'ingratitude ! On leur fait des cadeaux ; s'ils en demandent trop, ils n'auront rien du tout !! Na !

Tout cela peut paraître comique, mais c'est exactement le ton des lettres adressées à l'AGE par les Sociétés d'Amis, Comités de patronage, etc...

Or, si M. Oguey peut, en plein Grand Conseil, faire croire aux députés vaudois que les étudiants sont satisfaits de leur sort et ne réclament nullement l'intervention directe de l'Etat dans les affaires financières du FRU, c'est que les responsables de l'AGE n'ont pas su faire plus souvent la preuve de l'ignorance officielle touchant les revendications estudiantines. Ils n'ont pas su montrer au bon moment, et avec de force, à quel point M. Oguey méprise leur avis.

Si l'on reprend l'exemple de janvier 1962: aucune action de ce genre n'avait eu la

chance d'être si bien placée dans le temps. A deux mois de sa réélection au Conseil d'Etat, M. Oguey aurait certes fait un geste, si on lui avait un peu forcé la main. Le moment était propice pour obtenir des garanties sérieuses, faire annuler des décisions fâcheuses.

Il fallait poursuivre l'action du 12 janvier, qui avait si bien marché. Tout aurait été fait dans cette période pré-électorale pour éviter un scandale. Il est certain que les étudiants tenaient en main un atout majeur qu'il aurait fallu utiliser sans crainte, sans céder aux pressions officielles.

Erreur du bureau de l'AGE ? Certainement, mais erreur explicable : depuis des années, depuis toujours, on a chez nous entraîné les étudiants à se comporter comme des enfants devant leur parents dans leur rapports avec les Autorités.

Met-on sur pied un système cantonal de bourses - boiteux certes mais constituant un progrès réel sur la situation antérieure - ce n'est pas un droit fondamental qu'on garantit, ce n'est pas une injustice réparée, non, c'est un cadeau que papa consent à des enfants méritants. Et je vous prie de croire que les dirigeants de l'AGE et tous les étudiants les ont entendues quelquefois ces phrases.

"On a créé des bourses pour vous, soyez contents! Le canton de Vaud est en tête du progrès dans ce domaine; restez bien tranquilles et l'on vous fera d'autres faveurs; chi va piano va sano, etc.. etc..."

Les dirigeants de l'AGE sont par la force des choses entraînés à l'aplaventrisme devant les Autorités universitaires et cantonales: C'est la seule manière, dans le système actuel et tant que les étudiants ne prennent pas conscience de leurs intérêts les plus élémentaires, d'obtenir quelques miettes auprès du mécénat officiel ou privé. Précisons tout de suite que l'actuel bureau de l'AGE fait preuve d'une fermeté et d'une décision bien supérieures à celles de ses prédécesseurs.. Mais cela ne suffit pas et l'on comprend dès lors pourquoi l'action de janvier fut sans lendemain.

Tout le monde s'y est mis pour expliquer à ces révoltés qu'ils allaient nuire gravement à l'ensemble des étudiants. Qu'ils allaient irriter les bonnes âmes qui les soutenaient si généreusement, (Don de la Société des Amis du FRU au Comité de Fondation pour 1960 : frs. 6'500.--) qu'ils compromettaient gravement par leur attitude les projets de financement de l'agrandissement du Foyer, qu'ils allaient irriter ce brave M. Oguey plein de bonnes intentions à leur égard.

Il fallait déjà un certain sens politique pour voir qu'on allait se faire gruger le plus simplement du monde, que toutes les promesses administrées n'étaient que des promesses pré-électorales !

Il aurait fallu aussi un peu plus d'unité dans ce bureau de l'AGE, et surtout le soutien visible et clairement manifesté de tous les étudiants.

C'était l'époque où l'on parlait beaucoup d'une Cité universitaire qui allait être construite à deux pas du FRU. C'était le remède à tous nos maux, la solution idéale, le cheval de bataille électorale des Services de l'Instruction publique. Qu'en est-il aujourd'hui ? On la construit, cette Cité, ou on la garde pour la prochaine période électorale ? Il semblerait que M. Oguey ait grand besoin de sujets brillants pour persuader ses électeurs et s'assurer de non moins brillantes réélections!

Aujourd'hui, on touille fébrilement un projet d'agrandissement du FRU. Coût: 900.000 Frs. environ. Augmentation du nombre de places au restaurant: 40. Les courageux qui s'enhardissent à entrer dans ce pressoir aux heures des repas réaliseront facilement le ridicule de cet agrandissement.

Augmentation du nombre de chambres: 8 à 10. Voilà qui satisfera les dizaines d'étudiants qui vont commencer le semestre d'hiver dans des conditions de logement incompatibles avec la poursuite d'études normales. Si l'on ajoute que l'AGEPUL, avec

un projet de restaurant de 400 places coûtant environ un million, se voit pratiquement refuser toute aide sérieuse du Département, on aura une idée approximative de la politique suivie dans ce domaine.

En janvier on promettait monts et merveilles, on excitait la curiosité, calmait les mécontents; en octobre tout est oublié, aucune promesse n'est tenue, la Cité universitaire du Vallon pratiquement abandonnée, l'agrandissement ridicule du FRU constituant la miette solennellement distribuée après des promesses de festin.

Il est donc faux de croire - devra-t-on le répéter longtemps - qu'une attitude rampante des responsables de l'AGE sert les intérêts des étudiants. Elle les a toujours desservis.

Les Autorités universitaires et cantonales craignent avant tout que l'opinion publique soit mise au courant par les étudiants eux-mêmes de la situation à l'Université et dans ses annexes.

La politique du coup de téléphone au Chef du Département de l'Instruction publique est donc la plus néfaste de toutes. Elle a toujours été néfaste.

Il faut au contraire renseigner le plus objectivement possible la population, et ceci par n'importe quel moyen. Ce n'est pas la faute des étudiants si des journaux dits d'information publient des bribes de leurs communiqués, et les réponses des Autorités universitaires in extenso.

Il faut donc trouver d'autres moyens d'expression. Or, la manifestation dans la rue reste le meilleur moyen, pratiquement le seul, d'alerter l'opinion sur tel ou tel sujet.

Bien sûr, mes amis, les colonnes des journaux vous sont largement ouvertes, mais n'allez pas y écrire des incongruités! Vous savez pourtant qu'il est incongru de prétendre que les étudiants s'opposent à une augmentation de 10 centimes au restaurant universitaire! Alors, ne l'écrivez pas!

On veut bien publier vos appels à la générosité et à la compréhension du public, mais n'allez pas effaroucher les oreilles de nos lecteurs en exigeant une aide directe du Département de l'Instruction publique au FRU. Ce sont des positions de popiste! Et cela au moment où M. Petit défend la même thèse au nom du P.O.P., demandant l'intervention cantonale directe, c'est une machination, un véritable complot!!!

Et d'administrer une correction à ces gamins qui font de la politique sans le savoir.

Il faut bien le constater aujourd'hui: la politique du Département de l'Instruction publique est un échec sur presque tous les points.

Restaurant universitaire: on l'a vu.

Logement: Il manque des centaines de chambres pour satisfaire toutes les demandes. La Cité universitaire du Vallon est renvoyée sine die. L'agrandissement du FRU n'offre qu'une dizaine de turnes. Le bâtiment de Vidy ne sera utilisable qu'en 1966 et ne couvrira que le tiers des besoins actuels.

Locaux universitaires: Tous les auditoires sont surchargés et insuffisants (exception: la faculté de théologie et certains locaux de l'EPUL et de l'Ecole de Médecine). A la faculté des Sciences, on refuse des inscriptions depuis que la semaine ne compte pas assez de jours pour faire défi-

ler tour à tour tous les étudiants dans des laboratoires d'un autre âge. Depuis plus de 5 ans, des baraques provisoires reçoivent les étudiants sur les talus de la Cité...

Taxes semestrielles. A la suite du Manifeste de Grenet, chacun pouvait espérer que les Autorités responsables avaient une vague idée de ce que signifiaient les mots "démocratisation des études". C'eût été trop beau. On faisait un pas en avant, il fallait le plus rapidement possible en faire trois en arrière. Comment admettre en effet qu'en 1962, on augmente de 10-40 % les taxes semestrielles pour les étudiants suisses, de 20-80 % pour les étudiants étrangers? Comment admettre que, contrairement à l'avis maintes fois exprimé par les étudiants suisses, on décide de créer entre ceux-ci et leurs camarades étrangers des différences de taxes de 100 frs. par semestre? Quelle est la philosophie ou l'idéologie aberrante qui justifie une attitude aussi grossièrement xénophobe?

Oser traiter les étrangers en vaches à lait servant à alimenter le Fonds cantonal des Etudes supérieures, voilà le bon moyen de leur faire connaître nos principes d'hospitalité. Oser prétendre, comme le faisait un professeur de la faculté de médecine, député radical à ses heures, devant le Grand Conseil en septembre, que les "Etudiants étrangers encombrant nos laboratoires", que nous ne sommes bientôt plus chez nous, voilà qui est réconfortant. Un tel état d'esprit, une telle brutalité et un tel manque d'égards devrait peut-être dicter la modération aux responsables de l'AGE ? Ils ont dit vingt fois qu'ils ne voulaient pas de ce forfait. Ont-ils manifesté ? non. Ont-ils été impolis ? non. Les a-t-on écoutés ? non!

Pour pouvoir agir efficacement, M. Oguey a besoin de tranquillité. Que penserait-on de nous dans le reste de la Suisse et à l'étranger si l'on savait que l'Université de Lausanne est la seule au monde à pratiquer des tarifs discriminatoires à l'égard des étudiants étrangers ? Qu'en penserait-on, je vous en prie ? Taisez-vous ! N'alertez personne ! On a fait de grands sacrifices pour les étudiants vaudois. On en fera encore. N'allez pas tout gâcher maintenant. Que dites-vous ? Des principes ??? De quoi parlez-vous ? Une vraie démocratisation de l'enseignement ? C'est quoi ???

Nous parlions d'échéances au début de ce papier. Elles sont inéluctables. On ne peut indéfiniment rafistoler. Que la viande hâchée augmente de prix et les promesses de janvier ne pourront être tenues. Il faudra revoir tout le système de financement du FRU. Les étudiants en Sciences n'accepteront pas indéfiniment les conditions de travail actuelles. Il faudra bien trouver des chambres pour tout le monde cet hiver. La transformation de la polyclinique devra bien être réalisée.

Mais que M. Oguey dorme sur ses deux oreilles, qu'il se bouche les deux yeux, qu'il n'écoute aucun conseil, pas même ceux de ses amis politiques, qu'il continue à traiter les étudiants comme des collégiens polissons: il n'a rien à craindre. Les étudiants ne feront pas de bruit, c'est promis. Ils seront dorénavant sages, très sages: c'est si beau d'être un enfant à 25 ans !!!

M.D.E.

Yvette Hauf

DU CAMPING DE VIDY A LA CITE UNIVERSITAIRE

Fin octobre, l'AGE s'est trouvée dans l'obligation de lancer une campagne massive auprès du public et de la presse, dans l'espoir de procurer aux étudiants cet objet de tant de quêtes et cependant inaccessible, une chambre.

En 1957, l'AGE de Lausanne publiait le Manifeste de Grenet: la construction d'une cité universitaire trouvait place dans un programme de démocratisation des études... Depuis le nombre des étudiants immatriculés à l'Université de Lausanne augmente régulièrement. Au semestre d'hiver 1958-59, 2292 étudiants inscrits, au semestre d'hiver 1959-60, 2429, soit une augmentation de 6 %. Au semestre d'hiver 1960-61, 2610 étudiants inscrits, soit une augmentation de 7,4 % sur l'année précédente. Pour le semestre d'hiver 1961-62, le nombre des inscrits se monte à 2950, la progression par rapport à l'année précédente est de 13 %. (Chiffres recueillis d'après une enquête d'étudiants de l'EPUL) Selon ces statistiques, 63 % des étudiants ne logent pas chez leurs parents, dont 41 % des étudiants suisses.

Il est à prévoir que dans les années à venir, l'afflux d'étudiants sera encore renforcé, les mesures prises par le gouvernement vaudois pour faciliter l'accès aux études secondaires et universitaires devant produire leur effet, et la confédération prévoyant d'augmenter le nombre de ses boursiers étrangers. (Il est vrai que ceux-ci auront toujours la ressource de se diriger vers une autre université de notre pays qui serait en mesure de les loger...)

Aujourd'hui, en automne 1962, quelles sont les possibilités de logement offertes aux étudiants de Lausanne ?

Foyer Catholique	36 lits
Foyer-Restaurant de la Barre	4 lits
Total	40 lits

Il reste à noter que la location de chambres en ville devient de plus en plus difficile, et cela pour différentes raisons, dont les principales sont la pénurie générale de logements, l'augmentation de la demande (non exclusivement étudiante, construction de l'auto-route, exposition nationale), à quoi s'ajoute la méfiance de quelques-uns à l'égard des étudiants étrangers. Par ailleurs, le prix des chambres louées est en constante augmentation (prix moyen 120 fr. d'après l'enquête de l'EPUL) et entame exagérément le budget d'un étudiant. Pour comparaison, les boursiers reçoivent de 350 à 400 fr. par mois. Enfin, des offres de chambres parviennent assorties de conditions telles qu'elles rendent la vie et l'activité de l'étudiant impossibles. Exemple: Une chambre réservée à un étudiant suisse, avec interdiction de fumer, de recevoir des visites. L'étudiant était encore tenu de s'absenter les samedi et dimanche!

L'Office de logement de l'AGE a reçu environ 400 demandes, elle a pu en satisfaire un certain nombre, à des prix généralement plus élevé que celui indiqué plus haut. Pour les autres, à part l'Hôtel de l'Armée du Salut et le camping de Vidy - pas très favo-

rable à cette saison - on ne voit pas très bien comment ils parviendront à se débrouiller, à moins de transformer en dortoirs les couloirs du Palais de Rumine.

Voilà, en bref, la situation. Quelles ont été les mesures prévues par le Département de l'Instruction publique pour y faire face ?

Les étudiants n'ont pas oublié le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil "sur l'accès aux études supérieures et aux diverses professions universitaires". A partir d'une étude approfondie sur la condition des écoliers et étudiants vaudois, il proposait un certain nombre de mesures susceptibles de créer les conditions d'une réelle démocratisation de l'enseignement.

Un chapitre est consacré à la création de foyers universitaires. Il y est question de doubler le Foyer de la Barre par un autre dans le voisinage de l'EPUL. On y constate également que "la mise à disposition de chambres simples, mais confortables et tranquilles s'impose" **"D'URGENCE"***.

Dans les "propositions et conclusions", à l'art. 7 on peut lire "L'étude de l'extension ou construction de foyers et maisons universitaires sera **ACTIVEMENT POUSSÉE**". Le fonds en faveur de la construction et de l'extension des "maisons et foyers destinés aux étudiants de l'Université de Lausanne" (décision du Conseil d'Etat du 26 février 1957) se montant actuellement à 100'000 francs sera alimenté par un versement annuel de l'Etat. Il recevra la première année une somme de 100'000 francs, le Grand Conseil pouvant la modifier les années suivantes. Ce fonds est à disposition du Conseil d'Etat, la présentation de projets de décret au Grand Conseil étant réservée pour des constructions de "grande envergure".

La commission du Grand Conseil chargée d'étudier le projet demandait que ce fonds soit augmenté "d'un versement annuel de 100'000 francs à prévoir dès 1961". Ce rapport, et le rapport de la commission du Grand Conseil s'y rapportant, ont été approuvés par le Grand Conseil à l'unanimité (séance du 23 février 1960). Les propositions qui y sont développées ont donc force de loi.

A ce propos, il serait intéressant de savoir à combien se monte actuellement le fonds dont il est question à l'art. 7 des Conclusions du rapport, et à quel usage on a destiné les sommes qui lui ont été attribuées. Les compte-rendu du Conseil d'Etat pour les exercices des années suivantes ne donnent pas de renseignements là-dessus.

Dans quelle mesure la partie du projet concernant la construction des cités universitaires a-t-elle reçu un début d'exécution ? Jusqu'à maintenant, on peut dire que c'est surtout sous forme de promesses. L'unique réalisation, la Cité Universitaire de la Maladière (150 lits) servira d'abord de siège administratif à l'Exposition Nationale. Ce n'est qu'après transformations que les étudiants pourront l'occuper, soit en ... 1966. Ces 150 lits ne pourront alors, pas plus qu'aujourd'hui, apporter une solution complète au logement des étudiants. C'est, tout de suite, le double qu'il faudrait.

Malgré tout les avertissements n'ont pas manqué de la part des étudiants, depuis la parution du Manifeste de Grenet. "L'étude sur la nécessité de construire une cité universitaire à Lausanne", publiée par l'AGE en 1959, reposait sur une enquête des besoins de la population étudiante de Lausanne. Par l'attention qu'elle accordait aux possibilités lausannoises, terrains disponibles, besoins actuels, financement,

* C'est nous qui soulignons

intégration, cette étude constituait une excellente base pour la mise en oeuvre d'un projet. Dès lors, les étudiants n'ont cessé de batailler pour obtenir la réalisation des promesses faites, pour obtenir aussi une représentation paritaire dans les organismes d'exécution.

Sur l'initiative d'une association, émise par le plan d'extension de certains quartiers, le projet d'un Hôtel universitaire au Vallon a été mis sur pied en collaboration étroite avec les étudiants J.-F. Fossier et J.M. Plancherel de l'EPUL ont participé à l'élaboration des plans.

Les auteurs du projet ont prévu la possibilité d'une exécution en trois étapes. Le résultat le plus efficace serait obtenu en réalisant en une seule fois les deux premières étapes : 240 chambres et un restaurant de 500 à 1000 places, bien équipé. Coût : environ 6 millions.

Les problèmes restent surtout le financement et l'obtention d'un terrain, une expropriation ne pouvant intervenir tant que le projet n'est pas adopté officiellement.

Sans aucun doute, le projet de l'Hôtel du Vallon est celui qui répondrait le mieux aux nécessités actuelles; tant par sa situation, son ampleur, que par les conceptions qui ont prévalu auprès de ses auteurs, il apporte une solution satisfaisante au problème du logement étudiant, tel qu'il a été défini dans l'étude de l'AGE, c'est-à-dire qu'il assure les fonctions de travail, de repos et de détente indispensables à l'activité étudiante.

Les Autorités intéressées ont paru tout d'abord vouloir soutenir le projet de l'Hôtel du Vallon. Il semble, actuellement, qu'elles le trouvent trop coûteux et se contentent de prévoir l'agrandissement du Foyer de la Barre, le projet d'un second restaurant universitaire à proximité de l'EPUL serait abandonné également. Nous nous sommes laissé dire que le terme des élections aurait marqué ce changement d'attitude des Autorités ?

Quoi qu'il en soit, il est regrettable, alors que la construction de l'Hôtel du Vallon ne présente pas d'obstacles financiers insurmontables - un million de fonds de départ doit pouvoir se trouver -, que l'on dépense de l'argent pour un effort aussi peu efficace que l'agrandissement du Foyer de la Barre. Le gain sera minime, 15 chambres au lieu de 4, une quarantaine de places supplémentaires au restaurant, le coût élevé par rapport au résultat, environ un million, d'autant plus que le Foyer de la Barre risque d'être sacrifié au plan d'extension du Tunnel.

Le problème du logement des étudiants ne saurait être considéré uniquement pour soi. La situation actuelle est le résultat d'une politique d'ensemble de la construction, des loyers, des prix des terrains. Seule la recherche d'une solution globale permettrait de remédier durablement à la pénurie existante. Cependant, il faut remarquer que, dans la course pour un toit, l'étudiant part nettement désavantagé. La plupart du temps, il dispose d'un faible budget. D'après l'Etude de l'AGE sur la nécessité de construire une cité universitaire, 60 % des étudiants suisses ne vivant pas dans leur famille ont un budget mensuel inférieur à fr. 300.- (Etude de 1959). Nous avons rappelé plus haut le montant actuel des bourses.

La situation étudiante mérite donc une attention particulière.

A cet égard, on peut regretter que les étudiants ne soient pas associés aux décisions concernant leur avenir, au développement des institutions universitaires.

Il s'agit là, en définitive, du statut que la société reconnaît à l'étudiant, de la valeur qu'elle accorde à cette culture, actuellement au rang de "parent pauvre", dans les budgets comme dans l'esprit de ceux qui sont chargés de la promouvoir.

Le Manifeste du MDE pour un syndicalisme étudiant l'établit clairement : le commencement de toute démocratisation des études veut que l'étudiant ne soit plus considéré solément, mais comme participant à la productivité, au bien-être d'une nation. Dans cette perspective, l'étudiant a le pouvoir et le devoir d'assumer sa part de responsabilité dans le développement du potentiel intellectuel de cette nation.

D'autre part, la Suisse s'est reconnue la vocation de former des cadres pour les pays en voie de développement, ce n'est pas en prenant des mesures discriminatoires qu'elle y parviendra.

Nous ne comprenons pas, quant à nous, que le gouvernement vaudois, après avoir admis le principe d'une démocratisation de l'accès aux études, nécessité non seulement par un impératif de justice sociale, mais par des besoins économiques, ait tardé si longtemps à édifier à Lausanne une Cité universitaire, c'est-à-dire à mettre en oeuvre les moyens matériels de réaliser les principes affirmés.

En effet, à quoi bon proclamer le droit aux études pour tous, à quoi bon même instaurer un système de bourses généralisé si d'autre part, on freine l'utilisation de ces avantages par des obstacles matériels auxquels on n'oppose que des palliatifs ?

Que l'UEL s'attache à trouver, avec les Autorités intéressées, des mesures qui ne tiennent pas seulement du compromis, mais apportent une solution durable au logement des étudiants.

Y.H.

NEUCHÂTEL

Nous vous avons parlé de la situation du logement à Lausanne. Jacques FORSTER, membre du comité de la FEN, nous fait parvenir un article sur la situation des étudiants neuchâtelois.

Le problème du logement des étudiants à Neuchâtel

Le problème du logement est très aigu en Europe depuis la fin de la guerre. Etant en marge du marché ordinaire du logement, les étudiants sont particulièrement touchés par cet état de fait. A Neuchâtel, la situation n'est pas encore très grave, mais si l'on observe l'évolution qu'ont suivi dans ce domaine les autres villes universitaires suisses, plus particulièrement Genève, Zurich et Lausanne, la leçon est claire : il faut agir et agir vite.

A Neuchâtel, des problèmes de logement commencèrent à se poser il y a environ deux ou trois ans. La pénurie de chambres commençait à se faire sentir, plus particulièrement pour les étudiants étrangers. Parallèlement, le prix des chambres montait et atteignait cet été une moyenne de 80 francs environ. Cette somme peut sembler ridiculement basse aux étudiants lausannois ou genevois, mais pour les Neuchâtelois, elle représente une augmentation de 30 % par rapport à 1959.

Ce phénomène de hausse est fort simple à expliquer : les étudiants sont de plus en plus nombreux, l'offre de chambres est stationnaire. On sait que l'habitat traditionnel de l'étudiant est la chambre de bonne; hors, les immeubles modernes connaissent de moins en moins ce genre de chambres; de plus, la sous-location est de plus en plus fréquemment interdite par les gérants ou les propriétaires d'immeubles locatifs.

Comme dans les circonstances actuelles rien n'indiquait que la hausse des prix serait freinée et que la pénurie de chambres serait enrayée, la Fédération des Etudiants de Neuchâtel a entrepris au semestre d'été 1962 une enquête auprès des étudiants afin de connaître plus précisément les problèmes qui se posaient aux étudiants en matière de logement.

Cette enquête se fait en deux étapes. La première étape, déjà accomplie, consistait à connaître la situation actuelle. La deuxième étape, qui se réalisera probablement au cours de l'année prochaine sera d'évaluer quels seront les besoins en matière de logement en 1965 et en 1970 et de déterminer quel type d'habitat convient le mieux aux étudiants. Le but de l'enquête est d'attirer l'attention des autorités sur ce problème assez tôt, afin qu'une solution définitive puisse être trouvée avant que la situation ne soit catastrophique (comme elle l'est à Lyon, par exemple, où les étudiants doivent camper dans les rues de la ville pour secourir les Autorités responsables.)

Il faut remarquer, de plus, que pour la deuxième étape de l'enquête, le terme "étudiants" est pris dans un sens très large et qu'il n'englobe pas seulement ceux qui fréquentent l'Université, mais encore les gymnasiens et les étudiants des écoles de commerce et autres institutions analogues et pour qui la question du logement se

pose aussi avec une certaine acuité.

Le questionnaire que nous avons adressé aux étudiants comportait 16 questions. Il s'agissait tout d'abord de déterminer la nationalité des étudiants. Cette question est essentielle à deux points de vue :

- a) Les étrangers ont toujours besoin d'un logement et
- b) ils ont plus de difficultés à se loger que les Suisses, du fait de certains préjugés xenophobes ou racistes.

Ensuite, il s'agissait de déterminer quel type d'habitat était le plus fréquent. Comme on pouvait s'y attendre, il s'agit ici de la chambre individuelle qui recueille à Neuchâtel le 68 % des étudiants (suivie par les pensions avec 14% des étudiants).

Le loyer moyen de ces chambres, nous l'avons déjà relevé, est de 80 francs par mois. Par lui-même, ce chiffre n'est pas très significatif, car les budgets des étudiants sont très variés. Nous avons donc établi une proportion loyer/budget. En admettant que la proportion normale est de 20 % (chiffre donné par l'indice suisse du coût de la vie), nous avons remarqué que chez 65 % des étudiants la part du loyer dans le budget dépassait cette juste proportion.

A côté de l'aspect purement financier, l'enquête étudiait aussi la question du confort des chambres. Là non plus, la situation n'est guère satisfaisante. Le 28 % des chambres est insuffisamment chauffé, le 38 % est sans eau courante, pour ne citer que les chiffres les plus éloquentes.

Toujours à propos du confort, l'enquête a révélé un fait intéressant : en général, le confort est proportionnel au loyer payé, à une exception près toutefois, celle des chambres à loyer modique (au-dessous de 60 francs), dont le confort n'est de loin pas le plus bas. Ceci s'explique par le fait que les gens qui louent encore des chambres à ce prix-là, ne le font pas dans un but lucratif, mais simplement pour "dépanner" des étudiants.

Sur les bases jetées par cette enquête, la FEN s'efforcera d'élaborer une solution définitive au problème du logement à Neuchâtel. Une étude encore plus approfondie nous permettra de décider quel type d'habitat s'adaptera le mieux aux exigences neuchâteloises.

Jacques Forster

Membre du Comité de la F E N

Gérard Delaloye

ET LE GOUVERNEMENT ?

Les différents problèmes que pose la rentrée universitaire sont suffisamment développés dans ce bulletin pour que je m'abstienne d'y revenir. Un point cependant n'a pas été abordé : le débat qui a eu lieu au Grand Conseil du canton de Vaud à la suite d'une interpellation de M. Petit, député P.O.P.

M. Petit posa deux questions, l'une sur le FRU et l'autre sur les prix forfaitaires. A propos du FRU, il déclara :

"Nous désirons savoir :

- a) si le Département de l'Instruction publique est au courant de cette regrettable décision (réduction de l'augmentation des prix);
- b) s'il est disposé à intervenir d'une manière ou d'une autre (par une aide matérielle notamment) afin que soient maintenus les prix actuellement en vigueur;
- c) s'il ne pense qu'il y aurait lieu d'augmenter les pouvoirs de l'Association générale des étudiants dans l'administration et la gestion du Foyer-restaurant universitaire." (1)

et à propos des tarifs forfaitaires :

"Nous demandons à Monsieur le Chef du Département de l'Instruction publique et des Cultes de bien vouloir renseigner le Grand Conseil sur les points suivants :

- 1) Est-il exact que la modification apportée aux finances de cours constitue pour nombre d'étudiants une augmentation?
- 2) Estime-t-il opportune la discrimination faite entre étudiants suisses et étrangers ?
- 3) Est-il au courant de l'émotion suscitée dans le monde des étudiants par ces dernières mesures, et est-il disposé à reprendre contact avec les dirigeants de l'Association générale des étudiants afin de trouver un terrain d'entente ?"

La réponse que donna le Conseiller d'Etat chargé de l'Instruction publique et des Cultes est assez significative de la conception générale de nos milieux gouvernementaux sur les problèmes de l'Université.

Avant d'analyser certains points de la réponse de M. Oguey, une constatation s'impose : alors que M. Petit avait insisté dans ses questions sur le rôle que l'AGE devait jouer dans la recherche d'une solution valable, M. Oguey n'a pas cité une seule fois le nom de la seule association qui soit réellement représentative des étudiants. Le Chef du Département se perd encore dans les comités ou sous-comités plus ou moins paternalistes qui président aux destinées de l'Université.

Dans sa réponse, M. Oguey déclare à propos du FRU :

"Le Département de l'Instruction publique et des Cultes n'était pas au courant d'une décision d'augmenter de 30 centimes le prix des repas. Il n'est pas disposé à inter-

(1) toutes les citations de cet article sont extraites du "Bulletin des séances du Grand Conseil du canton de Vaud" numéro 31, séance du mercredi 29 novembre 1961.

venir d'une manière quelconque dans l'organisation et la gestion du Foyer, qui doit rester l'affaire des premiers intéressés, soit les étudiants eux-mêmes et l'Université...."

Ce serait juste si les étudiants participaient réellement à la gestion du FRU, mais M. Oguey oublie (nous ne voulons pas croire qu'il n'ait jamais eu connaissance de la chose) que les étudiants n'ont qu'une voix purement consultative dans cette gestion. Le droit de prendre des décisions appartient aux membres à part entière du Comité de direction : aucun étudiant n'y figure.

Le plus étrange est que, par cette déclaration, M. Oguey se déclare d'accord avec une des principales revendications du mouvement étudiant : la cogestion des oeuvres universitaires. Nous ne pouvons que souhaiter que les membres du bureau de l'AGE sauront s'en souvenir au moment opportun

Sur les tarifs forfaitaires, les explications du responsable du Département de l'Instruction publique sont beaucoup moins claires. Lisez plutôt :

"L'Université a proposé un tarif uniforme pour chaque Faculté ou Ecole en tenant compte des cours, séminaires et laboratoires obligatoires ou conseillés aux étudiants. Dans ces cas, les chiffres forfaitaires sont inférieurs à ce que l'étudiant aurait payé selon l'ancien tarif. Les finances de cours n'ont donc pas systématiquement augmenté. Elles ont, dans l'ensemble, diminué. (c'est nous qui soulignons)

La formule est heureuse, certes, mais pour tomber dans la réalité, il faut l'inverser: les finances de cours ont dans l'ensemble augmenté, chacun est d'accord, qu'il soit en Lettres, en Droit, en SSP ou en Médecine.

Et ne parlons pas de nos camarades étrangers: eux ont droit à un régime de faveur digne de l'aide suisse à l'étranger. Mais écoutons M. Oguey.

"Quant aux étudiants étrangers, il faut rappeler qu'à plusieurs reprises, dans ce Grand Conseil, il a été proposé de leur demander des finances de cours plus élevées en raison des sacrifices de l'Etat dont ils bénéficient au même titre que les nationaux, selon une discrimination qui existe dans certains instituts d'ailleurs et chez nous dans l'enseignement secondaire..."

Ainsi donc, puisque les écoles privées établissent une discrimination entre nationaux et étrangers, l'enseignement public doit se mettre au même niveau! Et l'on ose parler d'une démocratisation des études !

De toute façon, l'argument principal en faveur de cette discrimination n'est pas valable. En effet, on nous parle des sacrifices financiers de l'Etat dont bénéficient abusivement les étrangers puisqu'ils n'ont pas la chance de payer des impôts dans ce canton. Mais alors, ils ne sont pas seuls en cause: les étudiants confédérés dont les parents ne sont pas domiciliés dans le canton sont autant "étrangers" que nos camarades africains ou arabes.

Et il n'y a aucune raison pour s'arrêter à ce niveau: les Autorités pourraient fixer un barème de finances de cours qui serait inversement proportionnel aux impôts que paient chaque district ou chaque commune du canton. En effet, Lausanne, par exemple, apporte plus d'argent dans les caisses de l'Etat que tel petit village du Jura, en conséquence, le Lausannois paiera moins cher que son camarade jurassien le droit de fréquenter nos excellentes facultés....

Allons, Messieurs, un peu de sérieux : §'il est scandaleux que l'on paie aussi cher le droit à l'instruction dans un pays aussi riche et bien portant que la Suisse, il est encore plus scandaleux que ce même pays établisse une discrimination envers les étrangers : même les pays colonialistes les plus chevronnés n'ont jamais osé en venir à de telles méthodes.

G.D.

LES ACTIVITES DU MOUVEMENT

Le MDE reprend ses séminaires consacrés aux classiques du marxisme. "L'Etat et la Révolution" de Lénine sera l'objet de notre étude durant le semestre d'hiver. Ces séminaires sont ouverts à tout le monde et nous espérons y voir se confronter toutes les opinions.

Dates et lieu seront affichés ultérieurement.

LIBRAIRIE PIERRE RIEBEN
19, Escaliers du Marché
L a u s a n n e

Gérard Delaloye

DE NOUVELLES AUGMENTATIONS AU FRU

Au début de novembre, la tasse de café au lait et les yoghourts ont discrètement augmenté de 5 centimes.

Les responsables ont agi sans bruit: forts d'une expérience malheureuse, ils imposèrent l'augmentation sans même avoir eu la politesse d'un informer les intéressés par une quelconque affichette.

Dorénavant, vous payerez le café plus cher au FRU que dans nombre d'établissements lausannois: on vous réclamera en effet 55 centimes pour une boisson dont le prix de revient ne doit guère dépasser les 10 centimes, et encore !

Quant aux yoghourts, vous pouvez en avoir à la Migros (le magasin n'est pas loin puisqu'il se trouve à la place du Tunnel) pour 25 centimes, soit exactement la moitié de ce que l'on vous demandera au FRU !

Le gérant, consulté, se défendit comme il put, en arguant que le prix du berlingot ayant augmenté de 3 centimes, il ne pouvait plus vendre ses cafés au même prix, qu'il était obligé de tenir compte du coût de la vie, etc... et qu'en conséquence, il vendrait dorénavant le café 5 centimes plus cher !

Il eut été regrettable de laisser passer la possibilité de compenser enfin l'argent investi depuis de longs mois dans ces sauces à salade qui font le bonheur des habitués du FRU.

Mais nous ne sommes pas ici pour faire le procès du gérant. Le problème se pose à un tout autre niveau. Il est certain que tant que le FRU demeurera une entreprise privée, il sera soumis aux fluctuations de la vie économique. La nouvelle augmentation de ses prix en est l'exemple frappant.

Ce qu'il faut, c'est que l'Etat se décide enfin à intervenir. Quand le FRU sera plus une entreprise privée dépendant de la charité d'un certain nombre d'industriels, quand on aura admis qu'une telle entreprise se peut être que déficitaire, vu le coût actuel de la vie, mais que ce déficit doit être pris en charge par l'Etat; quand on aura admis que les étudiants ont leur mot à dire dans une affaire où ils sont les seuls intéressés et qu'ils pourront effectivement participer à sa gestion, alors seulement nous aurons un véritable Foyer-restaurant universitaire.

Pour le moment, nous n'avons qu'un établissement du "Département Social Romand" qui, s'il est peut-être "romand", n'est en tout cas pas "social".

G.D.

LA SUISSE ET LES MOUVEMENTS DE CAPITAUX

Seul pays à ne pas avoir souffert des vicissitudes de la décolonisation, la Suisse capitaliste continue de poursuivre tranquillement son bonhomme de chemin en ayant soin d'éviter toute publicité tapageuse, en évitant prudemment de trop attirer l'attention sur elle mais aussi en accumulant des bénéfices qui n'ont rien à envier à ceux des pays dont notre neutralité ne nous empêche pas d'être solidaires selon le mot de notre cher ex-conseiller fédéral Petitpierre. Combien de temps durera la douce euphorie qui enveloppe les conseils d'administration et les séances de travail du Conseil Fédéral ? Nul ne saurait le dire et cela d'autant plus que les informations ou les statistiques capables de nous renseigner sur les multiples activités commerciales, industrielles ou bancaires qui se font dans le monde entier sous le couvert du drapeau rouge, à croix blanche, manquent totalement. Dans ce pays, exemple vivant de la démocratie, le citoyen qui désire se renseigner sur les problèmes économiques qui conditionnent sa vie de tous les jours, doit se tourner vers des revues et journaux étrangers qui eux sont beaucoup plus bavards que nos bulletins d'informations économiques.

Conscient de l'importance que revêt une juste information en ce domaine, le Mouvement Démocratique des Etudiants a formé un groupe de travail chargé d'étudier plus spécialement les problèmes que posent certains aspects de l'économie suisse. L'article que nous publions aujourd'hui n'est qu'un début, nous consacrerons prochainement un numéro spécial de notre bulletin à ce sujet.

M.D.E.

* * * * *

La Suisse figure parmi les principaux exportateurs de capitaux sur le marché mondial. En 1917 déjà, Lénine faisait remarquer qu'"il ne faut pas perdre de vue que la bourgeoisie suisse exporte des capitaux évalués à 3 milliards de francs au moins..."(1). Depuis cette époque, les positions de la Suisse n'ont fait que s'affermir: dès 1929, le total des actifs suisses à l'étranger était estimé à 9 milliards de francs suisses, et ils se montent actuellement à 20 milliards à peu près.

Les placements suisses à l'étranger se font par l'intermédiaire des banques (crédits et prêts) ou par les sociétés industrielles.

Jusqu'à ce jour le colonialisme économique suisse a pu se faire discrètement et sans ennuis, mais en sera-t-il toujours ainsi ? Rien ne nous paraît moins certain, lorsque nous savons qu'en mai 1960, les investissements suisses en Afrique du Sud occupaient avec leurs 26,5*de livres le quatrième rang des pays "amis" de l'Afrique du Sud, derrière la Grande-Bretagne, la France et les U.S.A. Or, le bastion réactionnaire du sud de l'Afrique ne paraît vraiment pas être promu à l'éternité.

Le néo-colonialisme helvétique se porte par ailleurs tout aussi bien: il est peu d'endroits du globe où les trusts suisses ou leurs filiales sont absents. Quelques exemples suffisent: "Nestlé-Ali-

1) V. Lénine, Oeuvres, t. 23, p. 286 * millions

mentana" et sa filiale sud-américaine "Unilac" sont présents dans presque tous les pays américains et ils commencent à se tourner vers l'Afrique. L'"Union Handels Gesellschaft" de Bâle se préoccupe d'une bonne dizaine de jeunes républiques africaines. Et qui se douterait par exemple que les capitaux de la "Société Malgache d'Exploitation Fores-tière" qui exploite les forêts de la côte nord-est de l'île sont à moitié suisses et à moitié sud-africains ! Nous pourrions allonger démesurément cette liste, mais ce n'est pas notre propos aujourd'hui et nous reviendrons prochainement à ce sujet.

L'afflux de capitaux étrangers s'est considérablement accru en Suisse après la deuxième guerre mondiale. Notre pays est en effet considéré soit comme un refuge, soit comme une station de transit d'où le capital à court terme qui circule en permanence sur le marché mondial en fonction du taux d'escompte reprend le chemin de l'étranger. Notre pays est d'ailleurs le plus grand réexportateur européen de capitaux étrangers. C'est ainsi que les 62 %, soit près des deux tiers, des valeurs américaines acquises par les pays d'Europe entre 1955 et 1957 l'ont été par la Suisse, ce qui permit à la "Schweizerische Handelszeitung" (6 août 1959), de dire que pour les capitaux, le plus court chemin d'Amérique en Europe passe par la Suisse".

Actuellement, le flot des capitaux européens dirigés vers les USA par l'entremise des banques suisses croise un mouvement inverse encore plus important de capitaux transférés des Etats-Unis en Suisse. En 1958, le solde actif de la balance des mouvements des comptes dollars des banques suisses, traduisant un excédent des importations de capitaux provenant des USA sur les exportations de fonds vers ce pays, s'est chiffré par plus de 400 millions de francs (1). Un autre phénomène important, propre à ces dernières années, est que les monopoles américains ont choisi la Suisse comme le lieu le plus approprié pour y installer des établissements chargés de diriger leurs entreprises à l'étranger, avant tout sur un plan européen, mais aussi, et assez fréquemment, sur le plan mondial.

L'intérêt des monopoles américains pour les investissements en Suisse est dû au développement des exportations de capitaux des USA dans l'après-guerre. A l'origine du mouvement, nous trouvons la grave pénurie de capitaux qui se fit longuement sentir et qui favorisa énormément les investissements U.S. Alors que les investissements américains à l'étranger avaient légèrement diminué entre 1929 et 1936, ils ont par contre augmenté de 2,8 fois dans la période de 1949 à 1959. Cette augmentation se traduit par l'extension des filiales européennes des grandes sociétés américaines (cf. industrie automobile, par exemple), par la création de nouvelles sociétés et par l'établissement d'un contrôle sur des compagnies nationales par l'acquisition de la majorité des actions de ces sociétés. Cet intérêt des Américains pour les investissements en Europe s'explique d'ailleurs par le profit qu'ils y trouvent : alors que le taux moyen des bénéfices réalisé par les sociétés américaines en 1959 s'établissait à environ 10 % pour les placements de capitaux à l'intérieur du pays, et à 11 % pour l'ensemble des investissements à l'étranger, il était à plus de 13 % pour les capitaux placés en Europe. La différence est essentielle-

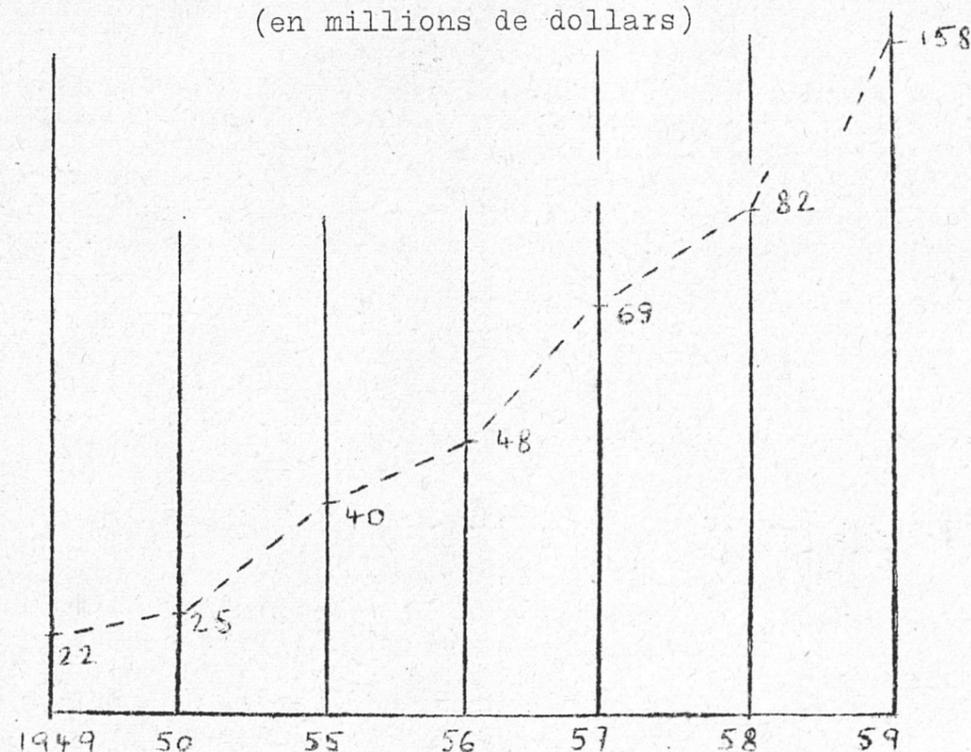
1) "International Financial Statistics" No 2, Washington 1961

ment due aux rythmes de développement économique des pays européens qui sont plus rapides qu'aux Etats-Unis.

Pendant ces dix dernières années, les investissements américains en Suisse ont augmenté de 7,2 fois, presque 2 fois plus rapidement que ceux placés dans toute l'Europe et de presque trois fois par rapport à la totalité des investissements à l'étranger. En 1959, la Suisse figurait au 7ème rang des Etats européens pour l'importance des capitaux américains investis. Les compagnies américaines établies en Suisse opèrent soit exclusivement sur le marché intérieur, soit procèdent également à des opérations d'exportation. Nombre de ces compagnies ont été fondées depuis longtemps, certaines avant la première guerre mondiale (Esso Switzerland, Standard Telephon et Radio AG, Kodak S.A. etc...); d'autres pendant la période d'entre les deux guerres (General Motors Suisse SA, Remington, Burroughs A.G. etc...) Elles se sont simplement considérablement agrandies ces dernières années.

TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE CAPITAUX AMERICAINS EN SUISSE

(en millions de dollars)



US Business Investments in foreign Countries, Washington, 1976 : Survey of Current Business, November 1954, August 1956, Septembre 1958

* * *

La caractéristique principale des placements américains en Suisse réside dans le fait que la plupart des nouvelles sociétés américaines fondées en Suisse (il y en a 400 à la fin de 1960) sont des compagnies dites administratives. Elles ne produisent ni ne vendent rien elles-mêmes, mais assurent principalement la direction et la coordination de l'activité de dizaines d'autres compagnies industrielles et de vente américaines disséminées en Europe et même dans le monde entier. Pour le capital américain, la Suisse est moins un but en soi, un objectif pour le placement de

ses fonds, qu'un moyen de renforcer et d'élargir ses positions économiques en Europe. Ils y transfèrent même des représentations qui fonctionnaient dans d'autres pays européens : la Suisse devient un "Centre de direction" de l'activité économique américaine en Europe. A la mi-octobre encore, la "Tribune de Lausanne" annonçait l'implantation à Lausanne d'une de ces sociétés. Ainsi la Maison Chrysler est représentée à Genève par la société anonyme "Chrisler International" chargée de la vente, de l'étude des marchés, de l'assistance technique, etc...dans le monde entier, excepté les U.S.A. Ce n'est pas de Detroit, siège des principales entreprises de cette société, mais de Genève que sont dirigées les usines de montage Chrisler à Rotterdam ou à Johannesburg; c'est de Genève également qu'est organisée la coopération avec la société française Simca dont le quart du capital social appartient à Chrisler.

Trois facteurs conditionnent essentiellement l'organisation massive de compagnies-représentations américaines en Suisse :

- le développement de l'industrie européenne a fortement aggravé la concurrence entre les monopoles et augmenté les difficultés d'écoulement.
- le réseau des filiales américaines s'est considérablement étendu depuis la fin de la guerre. Ce développement demande une gestion plus souple et efficace, concentrée en un seul endroit, il exige aussi de rapprocher les entreprises productrices des débouchés, c'est-à-dire le transfert de la direction des U.S.A. en Europe.
- les projets d'intégration européenne, offrant des perspectives d'accroissement des ventes, ont nécessité la révision complète des méthodes de gestion, afin d'assurer l'expansion à l'échelle européenne tout entière.

En concentrant en Suisse la gestion de ses entreprises à l'étranger, le capital monopoliste américain a tenu compte de nombreuses raisons :

- la politique de neutralité qui diminue le danger d'occupation en cas de guerre.
- la politique intérieure du Conseil Fédéral et des autres milieux gouvernementaux qui sont absolument opposés à toute restriction quelle qu'elle soit à la propriété privée. Les sociétés étrangères ne courent aucun risque de confiscation par nationalisation par exemple.
- le taux d'escompte des banques suisses est l'un des plus bas des pays capitalistes.
- les entreprises sont au bénéfice d'un régime fiscal extrêmement avantageux. Le niveau moyen des impôts sur le revenu représente en Suisse les 20 à 30 % du revenu net, alors que dans les pays du Marché Commun, l'impôt atteint 40 à 50 % du revenu.
- les holdings bénéficient d'un régime de faveur allant jusqu'à l'exonération totale de l'impôt (1), privilège qui s'étend également à la plupart des compagnies américaines de gestion, etc...etc...

1) Schweizerischer Bankverein, No 5, Décembre 1960

L'importance particulière que la Suisse présente actuellement pour les exportations de capitaux américains en Europe n'est nullement le fait du hasard. Dès 1916, Lénine écrivait "qu'on ne peut davantage détacher la Suisse bourgeoise actuelle, hautement développée et extrêmement riche du réseau des rapports impérialistes mondiaux, qu'on ne peut en général la détacher du marché mondial" (2). Chacun sait l'influence qu'a eu ce jugement de Lénine sur la politique de nos gouvernants, et particulièrement sur celle de M. M. Petitpierre.

Gérard Delaloye

2) V. Lénine, Oeuvres, t. 23, p.278

FLASHES

Sur la "Feuille d'Avis de Lausanne" à propos de cinéma : "J-L. Godard, réalisateur et de pickpocket et de A Bout de souffle.

* * * *

Allez à la COOP (Kopè) vous aurez trois semaines de vacances pour une demi-heure de plus par semaine et pas de gratification

* * * *

Depuis trente-six ans, subsiste au Portugal un régime qui fait condamner par des tribunaux ses adversaires politiques de toutes tendances, qui les maintient de longues années, souvent dix, quinze et vingt ans, dans ses prisons où ils sont soumis à un régime inhumain. Les condamnations sont prolongées par des peines dites "mesures de sécurité", appliquées sur les indications de la police politique. Beaucoup de personnalités éminentes de la science et de l'art portugais sont contraintes à l'exil.

De nombreuses personnalités d'Europe et d'Amérique ont signé des déclarations condamnant cette situation. C'est la raison pour laquelle il vient de se créer en Suisse comme en France, en Angleterre, en Italie et dans les pays scandinaves un "Mouvement pour l'Amnistie aux prisonniers et exilés politiques portugais". Ce Mouvement s'est donné pour tâche de créer un vaste courant de sympathie pour les prisonniers et exilés portugais.

La première conférence des pays d'Europe occidentale pour l'Amnistie aux prisonniers et exilés politiques portugais se tiendra à Paris, les 15 et 16 décembre 1962.

* * * *

Trafic d'esclaves :

"La Feuille d'Avis de Lausanne" insère : A vendre au rabais deux sommiers en très bon état. (pour deux sommiers)

* * * *

Le journal "Construire" (oct. 62) donne des conseils après Cuba:

- Contrôlez et complétez régulièrement votre réserve de secours et ne vous laissez pas surprendre par une crise imprévue; nous ré-
pétons : plum-cake : 2,50 Fr.

poulet optigal : 2,60

Bananes de "Nabab" : 1,10.

* * * *

Misère de nos trusts : Aux Câbleries de Cossonay, dividendes versés aux actionnaires plus élevés que le total des salaires du personnel.

- Vive la pauvreté !

* * * *

Unité africaine : en avril dernier le Comité des Organisations Africaines (C.A.O.) organisa à Londres une conférence ayant à son programme différents exposés traitant

- 1) Signification et avenir du Pan-Africanisme
- 2) Néo-Colonialisme
- 3) Aperçus sur l'histoire africaine
- 4) Culture africaine
- 5) Systèmes politiques à l'intérieur des Etats nouvellement indépendants
- 6) Problèmes économiques en Afrique face au Marché Commun européen.
- 7) Education politique à l'intérieur des différents Etats africains
- 8) Position du parti communiste anglais face à l'Afrique et au Commonwealth
- 9) Position du "Labour Party" face à l'Afrique et Commonwealth

Le MDE y avait été invité en tant que délégué et, il faut le noter, était le seul mouvement d'Europe occidentale à être représenté, d'où un accueil des plus chaleureux...

* * * *

A l'occasion du 7ème congrès de l'Union Internationale des Etudiants, des représentants de l'ensemble des organisations démocratiques d'étudiants d'Europe, des étudiants espagnols, portugais et grecs organisèrent une réunion en vue de mieux coordonner les activités anti-fascistes; cette réunion a été très riche de propositions concrètes.

* * * *
* * * *
* * * *

REQUIEM POUR UN FESTIVAL - Helsinki 1962

27 juillet 1962 : la délégation suisse, assez restreinte à vrai dire, mais bien présente, débarque avec armes et drapeaux sur le quai de la gare d'Helsinki. Horde sale, après quatre jours de train -en triomphe et en fanfare à travers la Hongrie et l'URSS,* pullmans russes qui nous amèneront vers notre lointaine résidence. Etrange arrivée, qui, pour nous, marque une coupure dans un festival commencé depuis plusieurs jours déjà dans le train. Elle représente, presque brutalement, la disparition dans la foule nouvelle de tous les sympathiques copains avec qui nous avons dansé sur les quais de gare tout au long du parcours, et qu'on mettra souvent plusieurs jours à retrouver, à cause de l'incroyable émiettement des délégations dans la ville.

Autant dire tout de suite que les augures se présentent mal, et que plusieurs déceptions nous rendrons plus d'une fois grincheux. En effet, le parcours en bus nous semble infini : nous serons logés à douze kilomètres du centre de la ville, selon la loi d'un urbanisme d'ailleurs remarquable qui a dispersé souvent fort loin les écoles et les centres d'habitation, formant des groupes résidentiels d'une belle qualité architecturale.

Dans un fort bel ensemble scolaire s'installent avec nous les délégués de la FEANF et de l'UGFAO (Union Générale des Etudiants d'Afrique Occidentale), ainsi que des Cambodgiens et des Belges. Belle cohabitation en vérité, fructueuse sur plus d'un point, et surtout sur le plan d'une amitié extrêmement cordiale et simple. (Nous verrons par la suite qu'il ne faut souvent pas rechercher autre chose, que c'est bien là l'essentiel.)

Suit une soirée claire, typiquement nordique, pendant laquelle la jeune génération finlandaise hante notre cour. Nous signons papier sur papier. Mais quelle peine pour comprendre et être compris ! Le bilinguisme impose aux jeunes Finlandais l'étude du Suédois avant tout dans les écoles, et nous ne trouverons que quelques personnes capables de baragouiner un peu d'anglais.

Ceux qui, ce soir là se réjouissaient de boire un verre, devront se contenter d'un jus de fruit dans le snack le plus proche, si par hasard il ne ferme pas à dix heures. Prohibition de l'alcool dans les établissements publics. Le Finlandais boit son verre chez lui ou dans les WC. Ceux dont le sens de la fraternité se développe spontanément autour d'un verre de vin resteront sur leur soif, et seront choqués du caractère souvent asocial et violent des Finlandais qui, plus encore que chez-nous, titubent le long des rues. Les bagarres ne sont pas rares et semblent naître sous nos yeux.

A peine avez-vous le temps d'échapper à cette violence. On dit même qu'Helsinki est la ville où les blousons noirs sont le mieux organisés. Il est de fait que certains jeunes gens que nous rencontrons au gré des rues ou des promenades semblent avoir de la paix et de l'amitié entre les peuples une conception assez particulière. Il est arrivé qu'on pénètre dans un groupe le sourire aux lèvres et le cœur sur la main, et qu'il faille le rentrer précieusement * nous nous dirigeons, fatigués des flashes, vers les impressionnants

pitement au moment où le cercle se referme autour de soi d'une manière menaçante. C'est arrivé à ce jeune Vénézuélien qui demanda un jour son chemin à quelques uns de ces jeunes gaillards, et qui par chance réussit à s'enfuir lorsqu'il les vit lever la main sur lui.

Enfin, que pouvez-vous faire, si au beau milieu du mois d'août la température descend jusqu'à un niveau inqualifiable. Les belles nuits claires du nord ne vous arrachent plus un regard lorsque, au sortir d'un spectacle, vous devez sous la bise attendre un dernier tram qui ne vient pas.

Sans mentir, on se promène à Helsinki pendant le festival comme à Lausanne, au milieu d'une indifférence de nature. Sans doute, les spectacles sont loin d'avoir la même résonance glacée que ceux qu'on voit chez nous. Vous voyez les plus belles choses du monde, en compagnie des personnes au monde qui vous sont le plus proches, mais le parterre finlandais vous reste un peu étranger, vous résiste, se refusera parfois à des arrangements pour laisser entrer un copain retenu à la porte de la salle de spectacle.

Mais les séminaires, direz-vous ! Voilà la vraie valeur du festival, sa vraie signification. Et bien non ! il faut avoir la franchise de le dire. Un séminaire sur la démocratisation des études, sur le rôle des étudiants dans la lutte pour l'indépendance nationale est aussi formel qu'un sermon. Le président ressemble à un prêtre, et tour à tour les officiants cubains, russes, africains, viennent dire leur messe. Dix fois, vingt fois, vous pouvez entendre les mêmes rengaines, le même historique du colonialisme, la même condamnation du capitalisme et des monopoles culturels. Les représentants des jeunes nations ont de la peine à sortir de la langue du formalisme et d'une trop sérieuse conscience de soi. Ainsi, lorsque nous traversions la Hongrie au retour, après trois jours de train et à trois heures du matin, j'ai servi d'interprète à un jeune Hongrois parlant allemand et deux noirs de la FEANF. Ces messieurs se tenaient des discours dignes de chefs d'Etat, et à chaque instant ils se levaient pour se serrer la main, comme si le photographe officiel eût été là.

Mais alors, ce fut un bien triste festival, direz-vous ! Que reste-t-il de tout cela ? Il reste beaucoup, même s'il n'y paraît pas d'abord, mon propos n'est pas de faire la critique du festival, de le réduire à peu de choses, mais c'est au contraire de le replacer dans une optique plus juste et de lui redonner sa vraie valeur. C'est à dessein que j'ai commencé par le malmener et par en relever les imperfections. Il serait maladroit, parce que nous avons affaire à une entreprise contestée, de n'en faire que l'éloge et de vouloir à tout prix le trouver tout beau tout minet. D'ailleurs on remarquera que je ne parle pas ici du principe du festival en soi, parce qu'il me semble que ce n'est pas mon propos, mais d'une réalisation particulière. Chacun est rentré d'Helsinki emballé, jurant qu'en aucun cas il ne manquerait à l'avenir une semblable manifestation, et pourtant je sais que les plus fervents eux-mêmes ont une fois ou l'autre blasphémé, qu'ils ont tempêté parfois contre une organisation déficiente, contre une nourriture insuffisante, contre les douze kilomètres de bus, etc, etc...

Si j'ai commencé cet exposé d'une manière si négative, c'est pour deux raisons. Mon propos est d'abord de montrer qu'une manifestation de cette envergure est de toutes façons imparfaite, que le climat finlandais n'est pas celui qui peut se prêter le mieux à un festival, et que surtout dans ce domaine là l'antifestival n'a rien inventé. Ensuite, je prétends par là arriver à mieux définir le vrai sens de cette rencontre.

Nous avons rencontré à Helsinki quelques centaines de jeunes gens et de jeunes filles venus dans l'intention avouée de saboter le festival. Ils ont trouvé très malin d'utiliser l'état de fait que nous déplorions en commençant dans un sens politique. C'est de là que viennent les abominables mensonges qu'on pu lire dans nos journaux suisses. Pour le moins, ils auraient dit que le temps pluvieux et froid était une manifestation de plus de la colère des Finlandais contre un festival dont la paternité reviendrait à l'affreux Krouchtchev. Leur tactique était de donner une résonance politique à chaque incident, de prendre chaque juron d'un pauvre festivalier transis attendant son tram, ou trouvant close la porte de tous les bistrotts, passé onze heures, comme un reniement dont ils pouvaient faire état. En fait, l'anti-festival a commis un grave péché d'orgueil. Exploitant habilement, il faut le dire, un mécontentement latent chez beaucoup de participants, il a cru pouvoir enlever du coeur de chacun l'image d'un festival de fraternité. Il a cru que sa seule action suffirait à arrêter le festival, à faire bouchon, mais il ne s'est pas rendu compte que celui-ci continuait à couler en toute sécurité sous la terre. L'anti-festival s'en est pris aux détails et a négligé l'essentiel.

Levée de bouclier, de sa part, chaque fois que c'est possible sur les difficultés d'organisation, sur telle bagarre, sur telle colère. Levée de bouclier sur les séminaires, comme s'il s'agissait d'une entreprise d'endoctrinement ! Eh quoi ! Les discours comptent-ils vraiment ? En tous cas les Suisses de l'anti-festival les prennent très au sérieux, essaient de les neutraliser par leur propagande. Ils vous tiendront la jambe pendant des heures, sur le parvis des églises, sur les trottoirs. Ils se donneront l'allure d'accomplir une importante mission diplomatique quand vous irez les voir dans leur repaire suisse, vous suivant pas à pas, la mine obséquieuse et flicarde dans votre cheminement autour d'une intéressante exposition qu'ils ont montées avec les crédits de l'industrie suisse.

Ils ont aussi des mines de suborneurs parfois, et vous annoncent avec un sourire triomphant qu'ils ont réussi à prendre d'intéressants contacts, qu'ils ont vu leurs invitations à visiter la Suisse acceptées avec empressement. Ils vous le disent avec la même joie que s'ils avaient réussi à subilliser tous les poulains de votre écurie, comme s'ils vous avaient chipé vos clients. La belle affaire ! Un refus eut été plutôt étonnant, de la part de gens qui de toutes façons sont avides de contacts de toutes sortes.

Mais je m'empresse d'avouer que ce n'est au fond qu'à distance que l'on constate combien cette action de sabotage manquait son but. Il faut dire pour la gouverne d'une future délégation suisse qu'il s'agit de le comprendre plus tôt afin de ne pas se laisser entraîner dans des discussions oiseuses, qui ne servent qu'à donner à tout le monde une image de la Suisse qui n'est pas loin de pré-

ter à rire : l'image de frères ennemis s'arrachant d'innocentes victimes sous-développées !... Mais ce n'est pas encore l'heure du mea culpa.

Il convient enfin de dire pourquoi le festival est si enrichissant, pourquoi on a tant l'impression de vivre, en le vivant, quelque chose d'unique et de miraculeux, pourquoi enfin sa vraie valeur reste inatteignable, toujours à l'abri de l'anti-festival le plus redoutable.

L'essentiel dans un festival, à part l'étonnant et somptueux tableau folklorique qu'il vous tiendra constamment sous les yeux pendant dix jours, c'est avant tout le contact individuel. Lorsque le représentant d'un pays, peut-être même tout proche et que vous croyez bien connaître, se met à parler, vous entrevoyez, éclairée par une lumière fulgurante et particulière, une réalité insoupçonnée et très différente de n'importe quelle nouvelle de journal. On a soudain l'impression d'apprendre à connaître le monde pour la première fois, pour la première fois découvrir la vérité de quelques informations qui nous parviennent en général fort déformées. Ainsi je me souviens de notre étonnement en entendant des Guyanais, des Angolais, des Africains, des Sud-Américains, des représentants de pays que d'ordinaire on imagine calmes, sans histoires, installés dans un régime colonialiste ou néo-colonialiste avec résignation ou même profit. Or partout au contraire une lutte se poursuit, parfois tragique et sanglante, souvent clandestine contre la tyrannie et la privation de liberté. Saviez-vous par exemple que le 14 juin dernier fut un jour sanglant en Guyane française, que l'armée tira sur la foule révoltée faisant une vingtaine de morts ? Ce que les discours vous apprennent d'une manière souvent trop solennelle, celui qui partage votre repas vous le dira d'une manière plus directe et frappante. On le découvre de l'intérieur, avec une évidence que l'anti-festival ne pourra contester. C'est ce qui fait la force indestructible de ces contacts, c'est ce qui les rend foncièrement indépendants d'une propagande quelconque. L'anti-festival devrait comprendre que ces rencontres-là, il sera toujours et sans cesse exclu, du moins tant qu'il prétendra les violer du dehors.

Pour qu'un festival vous apporte quelque chose, il faut l'envisager avec simplicité, et surtout ne pas vouloir résister à toute émotion d'ordre sentimental, au nom d'une artificielle contrainte politique. Ceux qui y résistent cherchent ce que le festival ne peut donner et apportent ce qu'il ne peut recevoir : un climat de polémique, de passion, ou, dans un tout autre sens, une préoccupation uniquement touristique.

Mais envisager le festival avec simplicité ne signifie pas qu'il faille s'y rendre les bras ballants, rien dans les mains, rien dans les poches. Sur ce plan là, la délégation suisse a à se reprocher sa légèreté, son insouciance. Une pareille rencontre se prépare, on saurait trop insister sur ce point, une délégation se forme jusqu'à devenir aussi homogène que possible. Nous avons été coupables, cette année, de ne pas savoir, souvent jusqu'au dernier jour, qui étaient nos compatriotes de la délégation, ni pourquoi ils étaient là. Je ne veux pas dire par là que le recrutement doit être limité, ni qu'il doit se faire parmi des gens de même tendance. Néanmoins il est important que les membres d'une même délégation se connaissent et forment un tout.

Je ne pourrais m'empêcher ici, pour terminer, d'insister sur le fait que le festival n'est que ce qu'on le fait, et n'est risqué que de ce qu'on y apporte. Comblés de toutes parts, couverts de trophées, d'images, de souvenirs, les yeux pleins de la beauté colorée des spectacles nationaux, les Suisses ont trop tendance à s'endormir dans la béatitude. Il est tout de même navrant de constater qu'ils sont non seulement incapables de mettre sur pied le moindre spectacle national, comme il est pourtant recommandé de la faire, mais qu'ils ne peuvent le plus souvent danser un pi-coulet sans se couvrir de ridicule. Trop souvent, nous avons tout pris et rien donné, n'oubliant jamais, avant de quitter la table de nos invités, de vider nos verres jusqu'à la dernière goutte.

Il convient sans contredit d'apporter désormais avec nous non seulement des cadeaux-souvenirs, mais surtout une information précise, approfondie. Il convient que nous soyons capable de donner à nos nouveaux amis un reflet de la vie de notre pays, de nos traditions, de notre culture. Il importe enfin et surtout que l'on puisse aux autres délégations l'impression que la jeunesse suisse a quelque chose à dire, qu'elle a sa place dans la jeunesse du monde entier, qu'elle peut comprendre et partager les aspirations de tous les jeunes à la paix du monde. Une délégation ainsi préparée n'offrira aucune prise à l'anti-festival.

Anne-Catherine Menétrey

* * * * *

A LA 6ème ASSEMBLEE MONDIALE DES ORGANISATIONS MEMBRES DE LA

F.M.J.D.

Cette assemblée s'est tenue du 10 au 16 août 1962 à Varsovie. 457 délégués venus de 102 pays, représentant 120 organisations membres et 105 invitées y participaient. Le congrès débuta par le rapport général d'activité, présenté par le président Piero Pieralli. Ce rapport extrêmement détaillé, dont la lecture durera plus de six heures, permit à Pieralli de faire un vaste tour d'horizon politique et de jeter les bases de l'activité future de la Fédération mondiale de la jeunesse démocratique, qui a vu dernièrement le nombre de ses membres passer de 90 à 105 millions.

Après la présentation du rapport d'activité, les nouvelles demandes d'affiliation à la FMJD furent présentées et mises aux voix. Le MDE vit sa demande d'adhésion acceptée à l'unanimité et put, dès lors, participer aux travaux de l'assemblée. La session plénière se poursuivit pendant 6 jours (à raison de huit à douze heures par jour) et l'on vit plus de 120 orateurs se succéder à la tribune pour discuter le rapport de Pieralli et faire le point de la situation dans leurs pays respectifs. Les orateurs ne nous apportèrent certes que peu de faits nouveaux, mais manifestèrent la lutte que la jeunesse du monde entier mène contre l'impérialisme sous toutes ses formes.

Les travaux des commissions régionales furent de loin les plus intéressants. La commission européenne, pressée par un ordre du jour trop chargé, ne put siéger que quelques heures, mais donna néanmoins des résultats très positifs. De nombreuses propositions furent faites, dont voici les plus importantes :

proposition du délégué portugais : Organisation d'une conférence sur les pays vivant sous le fascisme ou menacé par lui; cette conférence serait précédée de conférences préparatoires nationales sur ce sujet; création de commissions d'enquêtes se rendant sur place prendre contact avec les organisations démocratiques et examinant la situation intérieure de ces pays.

délégué de la Freie Deutsche Jugend (RDA) : Célébration, le 8 mai, de la journée mondiale contre le militarisme et l'impérialisme Ouest-allemand. Création de contacts très étroits avec les milieux de la jeunesse et des étudiants de l'Allemagne de l'Ouest.

délégué de la FDJ de l'Allemagne de l'Ouest : Célébration, le 1er septembre, de la journée syndicale contre la guerre et le fascisme.

délégué du MDE : Etudes sur le Marché Commun. Organisation d'un séminaire sur le thème suivant : Jeunesse européenne et CEE.

délégué albanais : Soutien par la FMJD de la Conférence européenne pour la paix et le désarmement.

Les résultats des travaux des autres commissions n'étant pas encore publiés, nous nous bornerons à dire que la commission africaine s'occupa des problèmes généraux du colonialisme et de la menace néo-colonialiste en Afrique. La commission Sud-Américaine eut fort à faire avec le problème cubain et la situation pré-révolutionnaire qui règne en Amérique latine. Enfin, la commission asiatique se pencha essentiellement sur la situation dangereuse au Sud-Est asiatique. Elle eut le plaisir de soutenir l'héroïque effort d'un nouveau venu à la FMJD, la Fédération de la Jeunesse pour la libération du Sud-Vietnam qui, forte de cinq cent mille membres, lutte inlassablement contre l'intervention américaine et la clique de Ngo Din Diem.

La 6ème assemblée se réunit enfin pour les élections. Le président Piero Pieralli ainsi que le secrétaire général Claude Gattignon furent réélus à l'unanimité. Le nouveau bureau de 26 membres se compose de 10 Européens, 7 Sud-Américains, 4 Africains, 4 Asiatiques et 1 Nord-Américain.

C'est par une réception offerte par le gouvernement polonais que se termina cette sixième assemblée qui nous donna l'occasion d'avoir des contacts avec de jeunes démocrates du monde entier et en particulier avec nos camarades polonais de l'Union de la jeunesse socialiste et de l'Union nationale des étudiants polonais.

* * * * *

M. Ehinger

ABSENCE DE L'UNES AU 7ème CONGRES DE L'UNION INTERNATIONALE

DES ETUDIANTS (U.I.E.)

A la page 48 du récent "A B C de l'étudiant" distribué par l'AGE de notre ville, il est dit que l'UNES peut, "...au besoin, envoyer un observateur à son (UIE) congrès."

Or, le 7ème Congrès de l'UIE a eu lieu en août à Leningrad avec une participation record, tant des membres que des observateurs. Le COSPEC lui-même, et pour la première fois, a participé à ce Congrès en y déléguant trois personnes; les Unions nationales d'Angleterre, du Canada et d'Australie (qui sont les "durs de la droite" dans les mouvements étudiants internationaux) étaient également présents.

Mais, et ce fut remarqué par l'ensemble du Congrès, l'UNES se fit attendre, et son absence fut commentée sévèrement, en particulier par les délégués africains et latino-américains.

Aussi ami lecteur, si tu rencontres un membre du Bureau de L'UNES, dont le Président est Lausannois, ne manque pas de lui demander de définir le substantif "Besoin".

Si l'UNES tient manifestement à ignorer l'UIE, il nous paraît logique qu'elle se donne la peine de populariser les prises de position qu'elle adopte dans les rencontres internationales, notamment lors de la Conférence Européenne tenue à Pâques et de la CIE de Québec. Là aussi l'UNES est d'une inactivité qui tourne au système.

Bernard Henry

LA PREMIERE BIENNALE INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE A LAUSANNE

Avec ses chefs-d'oeuvres (La Dame à la Licorne, l'Apocalypse d'Anvers) la tapisserie du moyen-âge s'était imposée comme "art mural par excellence".

Apte à traiter des sujets religieux, légendaires ou narratifs, son style la préservait des séductions des imitations habiles; les impératifs de sa technique n'étant pas les moindres garants de ce style.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, les performances des lissiers, moins préoccupés d'art que d'habileté, finirent par ravalier la tapisserie au rang de procédé de reproduction. L'acharnement à imiter les moindres détails des cartons eut raison du grand style mural. Nous assistons là à un phénomène fréquent en art où le critère de progrès ne trouve qu'un support technique, et, loin d'enrichir, vide les oeuvres de tout leur sens, mettant en évidence l'habileté de l'artisan.

Retrouver le langage de la tapisserie fut l'ambition de plus d'un artiste moderne, et si la place de Lurcat est prépondérante dans cette quête du langage perdu, il ne fut pas seul comme on a souvent tendance à le croire; la première biennale internationale de la tapisserie en témoigne, malgré une absence de taille, Gromaire.

Dans quelle mesure a-t-on fait de la tapisserie? un rapide tour d'horizon de l'exposition nous montre en premier lieu que les diverses tendances de la peinture actuelle s'y manifestent comme dans une exposition de tableaux. La part de ce qui est spécifique à la tapisserie est restreinte. Qu'entendons-nous par là? simplement que trop souvent la tapisserie imite la peinture. Ignorant les qualités propres à sa matière, la laine, elle essaie d'imiter en trompe-l'oeil d'autres matières. - A quelques mètres, l'oeuvre de Bonnet, par exemple, est une grande gouache, au point de s'y méprendre, il faut mettre le nez dessus pour voir que c'est tissé. Ici, laine et tissage ont abdiqué leurs caractéristiques. Que dirions-nous d'un dessinateur exigeant du fusain les effets du burin, d'un tableau imitant en trompe-l'oeil la mosaïque ou le tissage?

Chez Mathieu Matigot les empâtements, les râclures et les coups de pinceau de la peinture à l'huile sont reproduits avec insistance et une rare dextérité.

Nous préférons les papiers collés de Matisse ayant servi de carton, à ses tapisseries; ce sont les véritables originaux.

Peu d'artistes se sont préoccupés du langage de la laine, de la matière du tissage; peintres, le plus souvent, ils sont d'abord soucieux d'être eux-mêmes.

Pourtant Adam, ne gardant de la taille-douce que le blanc et noir, n'est pas moins présent dans sa tapisserie que dans ses eaux-fortes. Tirant parti du fil de laine noire et non de l'imitation de l'encre, il ne transpose pas une gravure en tapisserie. De même

chez le Corbusier : transposer ses couleurs dans une autre matière, en gardant les teintes exactes, serait les emputer de leur puissance suggestive. Ce sont là des oeuvres conçues en fonction de la matière dont elles sont faites.

Lurcat avait fini par nous laisser avec ses coqs multipliés à l'infini. Fort heureusement, son envoi est digne du chef de file de la tapisserie moderne. Son dessin aux accents de feuille de houx, se hérissé sur un fond noir. Ce fond, un silence de velours, sert d'appuis aux stridences jaunes et rouges soulignées d'acide vert - une grande nuit adjectivée de flammes.

Mais notre propos est moins ici de parler des oeuvres en particulier que de l'ensemble. Certes, de nombreux artistes de valeur et de partout sont présents, mais c'est moins l'existence de leur talent que celle de la tapisserie qui nous occupe. C'est pourquoi nous insistons sur les travers de cet art.

Pensant rejoindre la tradition médiévale par le chemin le plus court (la ressemblance à celle-ci) certains artistes se fourvoient dans les stylisations anachroniques. Leur dessin "médiéval" tient de l'enluminure romane et de la carte à jouer.

De même, considérant les vertus décoratives de la Dame à la Licorne, suffisait-il de faire du décoratif pour rejoindre le style ? Sur ce point, les envois portugais, avec leur mièvrerie de fond de décor d'opérette ne méritaient pas de figurer au Palais de Rumine; y a-t-il eu malentendu sur les mots tapisserie et papiers peints ? Si de nombreuses oeuvres nous ont déçus en tant que tapisseries, il faut souligner que bien souvent leurs qualités picturales en font tout de même de belles oeuvres d'art; il fallait leur éviter certaines promiscuités.

Dans les envois tchèques, à côté d'une oeuvre naturaliste représentant une ville avec toutes ses fenêtres (proche parente du Dôme de Milan construit en allumettes) une tapisserie de valeur. Une grande surface à dominante rouge semée de dessins d'une simplicité et d'une cocasserie presque naïve, au tissage varié, entrecoupé de plaques de laine haute donnant à l'ensemble une richesse de matière très élaborée.

En art, les mauvaises choses, loin de mettre en évidence les bonnes, tiennent le rôle des bavards et des strapontins qui grincent dans les concerts.

Nous ne partageons pas non plus certain engouement pour la tapisserie japonaise; ce ne sont pourtant pas les artistes authentiques qui manquent dans ce pays. Ce fond or est celui des japonaiseries de Marseille, et ces cavaliers semblent repris des meubles imités.

Considérant cette exposition, nous éprouvons une sorte de malaise. Valait-il la peine de créer cette biennale alors que d'une manière générale les artistes participants auraient été mieux représentés par leurs toiles ? Pourtant nous y avons vu quelques belles réussites. En fin de compte, c'est déjà pas mal et il vaut toujours la peine de faire le point.

Pietro Sarto

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE - PHILOSOPHIE

- Documents d'histoire vivante de l'Antiquité à nos jours
600 textes en 7 cahiers, chacun 4.50
Ed. Sociales
- V. Diakov et S. Kovalev - Histoire de l'Antiquité, Ed. Moscou 19.50
- G. Badia - Histoire de l'Allemagne contemporaine
tome I 15.--
tome II 17.10
- G. Boffa - Les étapes de la révolution russe, Maspero 5.35
- Lucien Sève - La philosophie française contemporaine et sa
genèse de 1789 à nos jours, Ed. Sociales 15.50

TIERS - MONDE

- Cercle Taleb-Moumié - Fidel Castro ou Tschombé ?
La voie algérienne vers le socialisme 5.05
Maspero
- R. Dumont - L'Afrique Noire est mal partie . Seuil 12.95
- P. Vilar - M. Claude - R. Garaudy - G. Fournial - R. Labarre
Eveil aux Amériques : Cuba - Ed. Sociales 8.75
- Présence Africaine - No 42 : Angola 5.60
- Présence Africaine - No 43 : Antilles - Guyane 5.60
- La Nouvelle Critique - Numéro spécial
J. Arnault : Cuba et le marxisme 7.55

ROMANS - DIVERS

- M.A. Asturias - Les yeux des enterrés, Albin Michel 20.70
- Positif No 48 - Marilyn Monroë 4.05
- Partisans No 6 - Maspero 3.90
- Temps Modernes septembre-octobre -
Données et problèmes de la lutte ouvrière 7.90
- Théâtre Populaire No 47 -
Charles Prost - La Crise des esprits supérieurs 4.40

DISQUES

- Chants Populaires de l'Angola - 25 cm 17.--
- Algérie - Chants d'Hier et d'Aujourd'hui - 2 fois 30 cm 50.--